



Aucun horaire et planning spécifié

Par **anony06**, le **28/08/2015** à **13:46**

Bonjour, je suis actuellement en cdi depuis 4 mois et dépassé ma période d'essai de 2 mois. Il s'avère que je n'ai pas d'horaire de travail défini, et que mon employeur me fait travailler la journée (heures normales) et la nuit ainsi que le samedi dimanche et jour férié de jour comme de nuit. Et il nous dit que nous sommes d'astreinte H24. Donc aucune période de repos hebdomadaire bien défini, même si on nous dit que c'est samedi et dimanche on peut quand même nous appeler pour partir travailler dans la foulée. Donc on se retrouve à travailler du lundi au dimanche à n'importe quelle heure, on ne sait jamais quand. Aucune vie de famille ou autre... que du travail très mal payé. Et avec ce système on ne pourra jamais avoir d'heures supplémentaires. Même si vous allez me répondre que c'est peut être un planning modulable, je pense que je suis en droit d'avoir quand même un planning, même si on me le donne très tard. Merci.